

**Zeitschrift:** Rapport pour les années / Bibliothèque nationale suisse  
**Herausgeber:** Bibliothèque nationale suisse  
**Band:** 70 (1983)  
  
**Rubrik:** I. Généralités

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## I. Généralités

L'année 1983 peut être considérée comme un tournant. Le groupe de projet pour l'automatisation de notre Bibliographie nationale (Projet «Anabis») a achevé ses travaux préparatoires, mais la décision quant au concept ne sera prise qu'au printemps 1984. Notre nouvel informaticien, M. Guy Venault, y travaille depuis l'été 1983. Nous avons également achevé, à fin 1983, l'ensemble des travaux préliminaires qui nous ont permis d'occuper, dès le début de l'année 1984, les nouveaux magasins souterrains construits aux Archives fédérales et de résoudre ainsi le problème de la place après une longue période de solutions provisoires.

Comme le laisse entrevoir ici et là le rapport annuel, les prestations de la Bibliothèque n'ont pu être maintenues partout au niveau des années antérieures. Les conséquences du blocage du personnel, qui dure depuis des années, commencent à se faire sentir. Une bibliothèque nationale ne peut maîtriser son travail de la même manière que d'autres offices fédéraux; la valeur de son travail en définitive ne réside pas seulement dans la continuité, une rupture porte également atteinte au travail des générations antérieures. L'accroissement d'une production imprimée toujours plus spécialisée impose inévitablement à nos services du prêt et du catalogage des exigences qualitatives et quantitatives toujours plus grandes. Cette évolution touche particulièrement la section de la «Bibliographie nationale et des catalogues». C'est pourquoi nous envisageons de l'automatiser en premier, afin de faire face à cette pression croissante. Nous espérons que ce projet, mené en collaboration avec d'autres grandes bibliothèques scientifiques, sera couronné de succès.

Quant au Catalogue collectif, pierre angulaire de l'échange d'information scientifique en Suisse, son avenir à l'ère de l'automatisation dépend de la collaboration et aussi de l'esprit de sacrifice de tous ceux qui y participent et qui représentent pour l'heure plus de 300 bibliothèques. La plupart d'entre elles sont encore gérées avec des moyens conventionnels et sont satisfaites du Catalogue collectif. Les bibliothèques automatisées par contre attendent de la Bibliothèque nationale suisse qu'elle leur fournisse dans un délai rapproché des références et des données bibliographiques par des moyens électroniques. Pour l'instant, toutefois, les informations qu'elles communiquent au Catalogue collectif n'ont ni la même structure ni le même format technique. Bien qu'il en soit question depuis longtemps déjà, on n'a pas encore trouvé ce que l'on appelle un format d'échange apte à satisfaire tout le monde. La Bibliothèque nationale fixera avec le projet «Anabis» le format technique des données de la Bibliographie nationale.